

Certificat de Qualification Professionnelle Agent de Prévention et de Sécurité (CQP-APS)

Arrêté du 10 juillet 2012 modifiant l'arrêté du 3 août 2007 relatif à l'agrément prévu à l'article 1er du décret no 2005-1122 du 6 septembre 2005 modifié pris pour l'application de la loi no 83-629 du 12 juillet 1983

➤ Finalité

Permettre au stagiaire d'acquérir les compétences nécessaires aux fonctions et à l'embauche d'agent de prévention et de sécurité

➤ Thèmes

➤ Savoirs

1^{ère} partie Module juridique	<ul style="list-style-type: none">- Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure et ses décrets- Connaître les dispositions utiles du code pénal.- Application de l'article 73 du code de procédure pénale.- Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques.- Respecter la déontologie professionnelle.
2^{ème} partie Module stratégique	<ul style="list-style-type: none">- Savoir mettre en œuvre les gestes élémentaires de premier secours conformément à la réglementation en vigueur éditée par l'INRS.- Savoir analyser les comportements conflictuels.- Savoir résoudre un conflit.- Savoir transmettre des consignes- Réaliser une remontée d'informations.
3^{ème} partie Module gestion des risques	<ul style="list-style-type: none">- Connaître les risques majeurs.- Connaître les risques électriques.- Initiation au risque incendie.- Maîtriser la gestion des alarmes.- Protéger le travailleur isolé.
4^{ème} partie Module attitude professionnelle	<ul style="list-style-type: none">- Maîtriser les techniques d'information et de communication.- Préparation d'une mission.- Savoir transmettre les consignes et les informations.
5^{ème} partie Module gestion des conflits	<ul style="list-style-type: none">- Gérer les conflits.- Application du code de procédure pénal dans le cadre des missions de l'APS.
6^{ème} partie Module technique	<ul style="list-style-type: none">- Savoir accueillir et contrôler les accès.- Maîtriser un poste de contrôle de sécurité.- Rondes de surveillance et systèmes de contrôle des rondes.- Gestion de l'événementiel.- Inspection visuelle et palpation de sécurité.- Systèmes de télésurveillance et de vidéosurveillance.

Méthodes pédagogiques

Vidéo projecteur – Circuits de vérification de rondes - Supports de cours individualisés - Matériel de sécurité incendie

Validation

Validation : Certificat de qualification Professionnelle d'Agent de Prévention et de Sécurité
Débouché : Aptitude professionnelle préalable à l'embauche en sécurité privée

Durée

147 heures

Groupe de 14 participants maximum